

2 DES RIVES ANCESTRALES : CONTEXTES ET CIRCONSTANCES

En étudiant la littérature contemporaine francophone de l'Afrique, il est bon de connaître le contexte dans lequel elle a été créée et dans lequel on la crée encore. Aucune écriture n'existe dans le vide. Les auteurs se délimitent par rapport à leurs prédécesseurs, s'inspirent ou poléminent avec eux. Inconsciemment, vu le fait qu'ils proviennent d'un milieu culturel et littéraire prédéterminé, ils projettent dans leur écriture la bibliothèque des textes qu'ils ont lus et qui ont formé leur vision du monde. Il s'agit de ce vaste réseau appelé l'intertextualité, donc du rapport d'un ou de plusieurs textes avec d'autres textes ou la présence d'un texte dans un autre. Plus généralement, l'intertextualité n'est qu'une simple constatation que la littérature naît d'une autre littérature et qu'elle s'appuie sur ce qui a déjà été écrit. L'interaction culturelle et littéraire et l'intertextualité fonctionnent pratiquement dans toutes les littératures. Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, la situation de l'écriture dans l'espace subsaharien est assez exceptionnelle, étant donné son histoire coloniale, les tendances anticoloniales et puis aussi l'époque de la décolonisation.

Dans le texte suivant nous voulons présenter à la fois un bref aperçu de l'histoire coloniale, ainsi que l'histoire de la littérature coloniale et anticoloniale en Afrique subsaharienne en relation avec l'histoire du continent noir, présenter certains de ses représentants et surtout ses tendances littéraires pour pouvoir définir ensuite les hypothèses et les points de départ de la littérature actuelle de la migration. Une des thèses principales à laquelle nous voulons arriver dans les chapitres à venir est celle d'une transition générale de l'identité collective à l'identité individuelle, qui détermine et influence d'une manière importante l'originalité, la thématique et aussi la composition des œuvres. Nous allons également traiter, en bref, du concept de la francophonie et des littératures

francophones, ce qui est nécessaire pour la compréhension de la position des auteurs contemporains à l'intérieur de la francophonie. Ce concept plus ou moins problématique fait l'objet de nombreuses discussions et conflits au sein des littératures française et francophone, à la recherche des frontières, et il est aussi étroitement lié au postcolonialisme et aux tendances néocoloniales dans l'espace subsaharien: Il s'agit donc d'un bref résumé du contexte, de ce qui a précédé, de ce qui a contribué à la formation des attitudes esthétiques et des opinions de ces auteurs contemporains. Étant donné que le passé colonial des littératures africaines n'est pas au centre de ce travail, nous mettrons l'accent sur certains des points principaux. Nous nous concentrerons sur les moments clés pour que le lecteur puisse se représenter les tendances globales.

2.1 Afrique subsaharienne francophone

Dans une grande partie du monde occidental, on comprend l'Afrique comme un ensemble homogène même si on trouve sur son territoire une soixantaine d'États indépendants, à peu près deux milles ethnies avec leurs propres traditions et cultures, mais avant tout avec leur propre histoire, qui est d'ailleurs très longue. Vu de l'Europe, le continent est perçu comme une zone généralement problématique avec de la pauvreté, de la famine, de la violence, des guerres civiles et tribales et avec des pays qui ont à leur tête des dictateurs corrompus et cyniques, qui se relaient très souvent dans des crises militaires et politiques incessantes. L'Afrique subsaharienne, souvent aussi dénommée l'Afrique noire, est le deuxième grand ensemble territorial à côté du Maghreb au nord de l'Afrique qui est ethniquement très différent et lié très étroitement à la culture arabo-berbère. L'Afrique subsaharienne francophone comprend plus de vingt pays différents et s'étend du paysage désert de la Mauritanie au nord-ouest et jusqu'aux forêts équatoriales du Congo, au sud. Une diversité pareille dépasse en de nombreux points toute tentative de considérer la région comme un ensemble unique. Même si nous regardons ces pays particuliers en regard de leur littérature « nationale », la question de la diversité de cet espace pose de nombreux enjeux.

La diversité linguistique, ethnique et tribale qui existe dans le cadre des frontières nationales s'est montrée de plus en plus une des raisons fondamentales pour laquelle le français jouit toujours d'un rôle important comme langue du gouvernement, du système judiciaire et de l'éducation. Dans beaucoup de pays, le nombre de locuteurs d'une des langues africaines du territoire n'est pas suffisant pour servir de langue nationale. Il est tout aussi vrai que là où existent des langues africaines dominantes, le soutien accordé à une seule en tant que langue nationale pourrait être considéré comme non acceptable du point de vue politique, parce qu'elle pourrait se révéler une manière de faire valoir les intérêts d'une

tribu au détriment des autres. L'utilisation du français maintenu comme langue officielle a aussi d'autres avantages plus généraux : le prestige d'une langue mondiale et l'accès qu'elle apporte à divers forums internationaux, ce qui est essentiel pour les pays en voie de développement. Ainsi, lorsqu'on considère l'unité ou la diversité du continent noir, il peut sembler que la réalité bigarrée de l'Afrique nous incite directement à prendre en considération la spécificité des traditions et cultures locales en un lieu donné et à être circonspects lorsqu'il s'agit d'une approche homogénéisante combinée à une vision européenne ou métropolitaine.

2.2 Une brève introduction à l'histoire coloniale française

Comme nous voulons le montrer dans le résumé historique suivant, il est impossible de parler de la Francophonie d'aujourd'hui sans tenir compte de l'histoire des colonisations européennes et des aspirations impériales des nations individuelles. Il est à considérer dans quelle mesure la voie française de la colonisation est spécifique en comparaison avec celle britannique ou espagnole, à quoi la colonisation a servi et comment elle s'est manifestée par ses conséquences historiques, politiques et autres. Nous sommes bien conscient du fait qu'il est impossible de couvrir ici toute la complexité politique, historique, sociale et culturelle du phénomène de la colonisation de l'Afrique. Pour de plus amples informations, nous recommandons au lecteur des monographies consacrées à l'histoire de l'Afrique telles que *Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO, *Africans. The History of a Continent* de John Iliffe, *Dějiny Afriky* de Jan Klíma où nous avons pour la plupart puisé des informations factuelles.

Les découvertes françaises d'outre-mer se sont déroulées en deux vagues différentes et à deux périodes différentes de l'histoire et elles ont mené à la constitution de deux empires coloniaux assez différents dans leur nature. Depuis le tout début, il semble que les intérêts politiques et économiques aient toujours été primordiaux. C'est la découverte du Canada par Jacques Cartier qui a posé les bases du premier empire et qui a entamé la première vague de découvertes et de colonisations et une activité largement mercantile. Ce n'est que lentement, au cours du dix-septième siècle, que des colonies ont commencé à s'établir en Nouvelle-France, s'étendant finalement entre la vallée du fleuve Saint-Laurent, la région des Grands Lacs, de Terre-Neuve et de l'Acadie et au sud, jusqu'au Mississippi et à la Louisiane. Dans les premières décennies du dix-huitième siècle, la présence française en Amérique du Nord couvrait déjà de vastes territoires. Cette expansion a mené à un conflit avec la présence coloniale britannique sur la côte est de l'Amérique du Nord, qui a finalement entraîné à la perte de la majeure partie du territoire américain. Quant à la population qui est restée dans les diverses enclaves francophones d'Amérique du Nord, leur destin devenait la

lutte pour la survie culturelle et la recherche infinie de l'identité, qui parviennent jusqu'à nos jours.

Derrière ces tentatives de colonisation, impliquant des coureurs de bois, des marchands, des soldats et des missionnaires français, nous pouvons imaginer une philosophie plus profonde de la présence française dans le monde entier et de l'activité colonisatrice. La seule raison était de fournir à la France des avantages matériels immédiats selon la doctrine du mercantilisme. Pour la monarchie française, il y avait une double attraction pour l'activité mercantile : premièrement, il fallait obtenir des profits, d'autre part, l'expansion à l'étranger permettait à la France de jouer à des jeux de pouvoir parmi les États européens, ce qui représentait essentiellement la réalité géopolitique de l'époque. Cette logique va influencer la politique colonisatrice de la France pendant le XIX^e et XX^e siècles, quoique en 1815, il ne subsiste du premier empire colonial que des territoires morcelés et dans l'ensemble, d'intérêt médiocre.

L'événement qui a été sans doute le début de l'expansionnisme français plus agressif de la France et qui a donné un coup d'envoi à la colonisation de l'Afrique était l'expédition militaire en Algérie en 1830. Elle se montre comme la première d'une série d'expéditions et d'invasions qui étaient de plus en plus marquées par des connotations nationalistes et impérialistes. (Iliffe 2019) Le modèle qui est devenu rapidement caractéristique pour cette deuxième vague d'expansion outre-mer était le recours à la force militaire, soit de nature expéditionnaire, soit mobilisée pour défendre des missionnaires français en danger ou des intérêts commerciaux. L'activité militaire elle-même a ensuite ouvert la voie à l'établissement civil et à la colonisation. Durant le siècle, après l'invasion de l'Algérie, les forces françaises ont commencé la colonisation du Sénégal, de la Tunisie, de l'Indochine, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de l'Afrique équatoriale et d'autres régions.

Du point de vue de la présence coloniale de la France en Afrique, c'est cette deuxième vague de colonisation qui a débuté avec la conquête de l'Algérie en 1830, qui est importante. La France a progressivement intégré des colonies du Pacifique, du Nord et de l'Ouest et de l'Afrique équatoriale et de l'Indochine parmi ses colonies, ainsi que quelques îles dans l'océan Indien, comme Madagascar, la Réunion ou les Comores. L'Afrique elle-même est devenue un sujet d'intérêt pour les grandes puissances pour de multiples raisons, en particulier à cause de la longue crise économique des années 1870 et 1880. (Klíma 2012) Les puissances épuisées financièrement cherchaient où obtenir de nouvelles ressources. Entre-temps, l'Afrique semblait un continent idéal, fournissant une richesse suffisante en ressources naturelles et une main-d'œuvre humaine bon marché. Une autre raison économique et sociale est l'industrialisation de plus en plus massive et les problèmes sociaux qui y sont associés en Europe tels que le chômage, la pauvreté, la migration vers les villes, etc. L'Afrique a offert des opportunités attractives

pour de nouvelles zones de s'installer, puis d'exporter des excédents de la production européenne. La colonisation africaine, sur le plan politique, était aussi une conséquence des rivalités des puissances européennes. Plus la puissance coloniale gagnait de territoires, plus la supériorité symbolique et réelle grandissait, plus elle avait de chances, même dans un éventuel conflit militaire. La lutte pour l'Afrique est devenue littéralement une « compétition territoriale », en anglais appelée *scramble for Africa*, « partage de l'Afrique » en français. Cette compétition était plus ou moins ouverte à tous les pays européens, les puissances européennes en particulier étant d'accord sur le fait qu'elles avaient un droit naturel à coloniser n'importe quel territoire africain. Sans aucun doute, l'événement le plus significatif qui a prédéterminé la division future du continent noir a été la Conférence de Berlin de 1884-1885. (Klíma 2012, Iliffe 2019) Elle a été organisée à l'instigation du Portugal à la suite de la confusion et des différends sur la façon de diviser l'Afrique. Non seulement à propos des parties découvertes et déjà colonisées, surtout sur la côte, mais aussi celles qui attendaient encore leur découverte. Dirigée par le chancelier allemand Bismarck, elle a rassemblé un total de quatorze pays européens et a duré trois mois au total. Ce partage de l'Afrique n'a pas tenu compte des frontières culturelles ni géographiques. L'Afrique subit les conséquences de la Conférence de Berlin jusqu'à nos jours : il suffit de regarder sa carte politique et les frontières des États africains littéralement définies par des lignes droites conventionnelles.

En 1900, une partie importante de l'Afrique était déjà colonisée par les pays européens : la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Après la conquête de divers États précoloniaux africains, ces pays européens ont pris la voie de la consolidation de leur pouvoir par la mise en place de systèmes coloniaux. Ces systèmes variaient en détail selon les pays, mais il y a une chose qu'ils avaient en commun. Ce sont des systèmes administratifs liés à des métropoles européennes et qui visaient à contrôler et à exploiter efficacement les territoires colonisés. Il s'agissait en fait de systèmes autoritaires, ce qui était donné par la conquête militaire de la majeure partie du territoire, par un racialisme plus ou moins ouvert et un sentiment de supériorité par rapport à la population. (Iliffe 2019)

Dans le cas des colonies françaises, les infrastructures mises en place pour soutenir l'administration des territoires concernés ont été inspirées par le principe centralisateur et uniforme. L'élément important des efforts de la France pour théoriser et justifier sa pratique coloniale devant son propre peuple et, en fait, devant le monde, était l'idée de la mission civilisatrice basée sur le fait que les cultures européennes devaient à leurs voisins moins heureux dans des colonies tous les avantages de la civilisation. La langue française était un élément clé dans cette mission, ce n'était que par elle qu'une entreprise similaire était possible. Les écoles y représentaient donc un canal précieux par lequel les membres de

l'élite de la société indigène pouvaient être assimilés par la culture française, adoptant la langue, les coutumes et les valeurs françaises. Lors de cette deuxième vague d'expansion française à l'étranger, il était donc de plus en plus difficile de ne pas voir les intentions impérialistes derrière la diffusion de la langue. La mission était planifiée comme une affaire politique : le français était activement et consciemment exporté comme une partie de l'effort conjoint visant à supprimer les cultures et les langues autochtones et à les remplacer par la culture et la langue des colonisateurs français. À l'intérieur des frontières des colonies françaises souvent artificielles, le français était l'une des rares forces unificatrices et efficaces.

La période du colonialisme a duré un peu moins de cent ans en Afrique. Pourtant, elle est tout à fait cruciale pour l'avenir du continent. Cette période a marqué une rupture historique majeure dans son histoire. On peut dire que la période du colonialisme a orienté le continent noir dans une direction différente du point de vue politique, économique, social et culturel. Cependant, il n'y a pas de consensus parmi les historiens et les autres chercheurs sur la façon dont le colonialisme a été négatif et dans quelle mesure il a apporté au moins quelques aspects positifs. Aucun sujet n'est susceptible d'être aussi controversé que l'impact du colonialisme sur l'Afrique. D'une manière générale, il y a à peu près trois points de vue principaux de la colonisation et de ses conséquences, que ce soit sur les pays africains ou sur d'autres pays. La première perspective met en évidence ses avantages, puisque la colonisation a apporté au moins une partie de la civilisation européenne et du progrès à des pays sous-développés. Il est évidemment impossible de savoir dans ce contexte comment les pays africains se seraient développés sans cette « expérimentation » coloniale, mais on pourrait conjecturer qu'ils auraient fait des progrès soit par eux-mêmes, soit par des contacts progressifs avec des pays plus développés. La deuxième perspective est plus équilibrée. Elle admet que la colonisation a certainement apporté des avantages incontestables, mais que ceux-ci ont égalé, voire dépassé les désavantages, de sorte que l'impact global de la colonisation dans son ensemble résulterait en même temps bénéfique et néfaste. D'autres auteurs, principalement des chercheurs noirs et de gauche, préconisent l'idée que l'effet positif du colonialisme a été pratiquement nul en Afrique. (Boahen 1989, p. 515)

Dans ce contexte, nous devons tenir compte, du fait moins visible, à savoir que si la colonisation a donné quelque chose aux pays africains, elle en tirait souvent beaucoup plus ou au moins entravait leur plein développement. Ce n'est qu'après un examen plus approfondi des progrès réalisés durant la colonisation que nous constatons progressivement que même la notion des acquis est une arme à double tranchant, puisque ceux-ci n'ont pas été réalisés au profit de la population africaine, mais uniquement à cause de la colonisation elle-même. Le développement de l'infrastructure en est un bon exemple. Le système routier et

ferroviaire n'a pas été créé de manière significative et progressive comme dans d'autres pays, mais visait surtout à servir l'exploitation des ressources naturelles. Après la fin de la période coloniale, beaucoup d'itinéraires ou tracés infrastructurés qui auraient été logiques étaient pratiquement inexistantes, il n'y avait surtout pas de liaisons nécessaires entre les pays qui pourraient ouvrir le commerce mutuel, faciliter les contacts intracontinentaux, contribuer à l'économie et au développement des différents pays et de l'ensemble du continent.

Plusieurs aspects positifs de la colonisation de l'Afrique peuvent être mentionnés dans le domaine politique. (Boahen 1989, p. 516 *et passim*) : le premier consiste à instaurer un plus grand degré de paix et de stabilité après des vagues de violence, de guerres et de destruction précoloniales. Un autre impact positif a été la création d'États indépendants modernes à la suite des décolonisations, bien que ceux-ci soient le résultat indirect de la colonisation et n'étaient pas certainement au début l'intention des colonisateurs. Au lieu de centaines de clans, de royaumes et d'empires sans frontières clairement définies, plus d'une cinquantaine de nouveaux États ont été formés. En outre, le système colonial a introduit un nouveau système judiciaire et administratif. Un aspect tout aussi politique de la colonisation, selon la source citée, est l'émergence du nationalisme africain, voire du panafricanisme. Ce dernier n'est pas nécessairement négatif, car il conduit à une certaine émancipation et à la conscience de l'identité nationale ou africaine.

Cependant, les aspects négatifs l'emportent de loin sur les aspects positifs. Dans le sillage du nationalisme, il est impossible d'omettre ce qui a accompagné son émergence. C'était un sentiment de rage, de frustration et d'humiliation engendrés par certaines mesures punitives, discriminations et exploitations telles que celles imposées par les autorités coloniales. Donc, la grande question était de savoir comment transformer un nationalisme aussi négatif en quelque chose de positif, en une fierté nationale, liée à un État créé d'une façon artificielle. De même, les frontières des États africains peuvent être contestées. Si nous regardons la carte du monde actuel, nous avons de nombreuses raisons de croire que là où il y a eu des interventions géométriques, il y a eu une perturbation des frontières naturelles, traditionnelles, même si celles-ci n'étaient pas toujours bien définies. En effet, certaines nouvelles frontières scindent des groupes ethniques et ne prennent pas en compte les frontières naturelles des États et des royaumes préexistants. Par exemple, la tribu des Bakongo est morcelée par les frontières de l'Angola, du Congo belge, du Congo français et du Gabon. Actuellement, une partie de la tribu Ewe vit au Ghana, une autre au Togo, une autre au Bénin, et ainsi de suite (Boahen 1989). Cette situation a non seulement attisé des troubles sociaux, mais elle a également provoqué des conflits entre certains États africains. En outre, les États créés artificiellement sont souvent une source de conflits culturels, ethniques et linguistiques, car la frontière divise ce qui autrefois avait formé un tout.

Les problèmes posés par un mélange similaire de nations et de tribus ne sont pas facilement résolubles pour les nouveaux départements d'État. La division territoriale totalement arbitraire de l'Afrique a eu un effet négatif supplémentaire pour tous, ce qui ressort clairement de la carte. Les ressources naturelles et les atouts économiques ne sont pas équitablement répartis entre les États. Ce qui est très marquant, c'est le fait que certains États n'ont pas du tout accès à la mer, condition tout à fait cruciale pour le commerce.

Une autre conséquence négative est certainement l'effondrement des cultures et des valeurs traditionnelles car, sur le plan politique, c'est un affaiblissement des systèmes des gouvernements autochtones. Cela est particulièrement important sur le plan symbolique parce que le système africain de gouvernance est inséparable de la religion, de la culture orale et des traditions ancestrales. Un détail qui n'est pas sans importance est également la perte du respect général de la propriété privée, respect qui a été érodé chez les peuples autochtones, car au cours des décennies de l'époque coloniale, ils ont partagé l'impression que la propriété appartenait exclusivement aux colonisateurs blancs (Boahen 1989). Cela a conduit à créer un sentiment d'indifférence à la fois envers l'espace public et envers la propriété commune que les anciens colonisés n'acceptaient pas nécessairement comme la leur. Mais le principal impact négatif a été la perte à long terme de la souveraineté et de l'indépendance, liée au droit des Africains à l'autodétermination, à leur propre gouvernement et leur prise de décisions. Cela s'est manifesté, entre autres, par le fait que l'Afrique s'est vu privée de la première vague de la modernité et du progrès technique :

Si l'Afrique avait pu maîtriser son propre destin, elle aurait pu bénéficier des fabuleux changements ou même y prendre part. Cependant, le colonialisme l'isola complètement et la maintint dans la sujétion. (Boahen 1989, p. 520)

De même, les aspects négatifs et positifs peuvent être abordés dans le domaine économique, qui est étroitement lié au social. Les points positifs sont incontestablement l'infrastructure déjà mentionnée des routes et des chemins de fer, l'introduction du télégraphe, du téléphone et la construction progressive des aéroports. Rien de tout cela n'existait pratiquement à l'époque précoloniale. D'autre part, la question est de savoir si c'est plutôt une coïncidence que de nombreuses inventions viennent précisément au moment de la période de colonisation de l'Afrique. Grâce aux colonisateurs, le potentiel incommensurable du continent en termes de ressources minérales a également été découvert. Leur recherche et leur exploitation minière auraient eu apparemment lieu beaucoup plus tard sans la colonisation. Au cours de la période coloniale, de nombreux pays sont également devenus des exportateurs de matières premières. Aux conséquences du colonialisme, positives pour certains, négatives

pour d'autres, nous pouvons aussi ajouter la transition vers un système monétaire et à la commercialisation de terres, qui sont devenues une marchandise importante. Ce qui, d'une part, a contribué à l'enrichissement de nombreux pays africains, a d'autre part chassé beaucoup de gens de leurs terres vers les villes. Les aspects négatifs semblent prévaloir. En particulier, et ce problème n'affecte pas seulement l'Afrique, le développement de certaines zones, qu'il s'agisse de l'amélioration des infrastructures ou des sites des ressources naturelles, a conduit à une extrême pauvreté dans des endroits qui ne l'avaient pas été. En particulier, le fossé entre la ville et la campagne s'est creusé. L'industrialisation et l'importation des marchandises bon marché en provenance d'Europe et d'Amérique ont pratiquement évincé les activités artisanales, les traditions et connaissances traditionnelles, précoloniales, qui avaient été très avancées dans de nombreux endroits de l'Afrique. L'activité agricole a ensuite subi des effets négatifs, devenant extrêmement monoculturelle, axée sur l'exportation. Cela a conduit à la situation paradoxale que de nombreuses régions ne cultivent plus ce dont les Africains eux-mêmes auraient besoin, car des cultures comme le cacao ou les arachides sont exportées. À l'inverse, les Africains ont été contraints d'acheter des produits importés trop chers. Le paradoxe est, en d'autres termes, que les Africains, en raison de la colonisation, ont produit ce qu'ils ne consomment pas et consomment ce qu'ils n'ont pas produit. Un important phénomène corollaire est alors le fait que la colonisation a interrompu d'une façon insensible le commerce intracontinental avait relié certaines régions pendant des siècles. Ce dernier s'est pratiquement arrêté au détriment des échanges économiques intercontinentaux.

Le développement économique a certainement contribué à certains aspects positifs dans le domaine social. Il est impossible de ne pas mentionner le développement turbulent des villes et de leurs infrastructures clés, telles que les transports, mais aussi les écoles, les hôpitaux, les bureaux, l'électricité, l'eau courante et toutes les possibilités de travail qui y sont associées. Le développement de l'éducation a conduit à la création d'élites en sciences humaines et administratives dont avaient besoin les pays coloniaux pour exploiter efficacement l'Afrique. Ici aussi, les aspects négatifs sont cachés sous le masque du positif. L'augmentation de l'éducation est incontestable. Toutefois, pour le développement futur des pays africains, il est nécessaire d'affirmer l'éducation dans d'autres sciences, notamment techniques, économiques ou naturelles. De même, c'est aussi le cas de l'introduction des langues européennes, dans notre cas, du français comme langue officielle. Sa contribution indiscutable est qu'elle est devenue la langue des échanges politiques, culturels et autres à l'intérieur du continent, entre les pays africains. D'autre part, de nombreuses langues locales très riches sont mortes, sans oublier qu'il était dans l'intérêt du colonisateur de n'enseigner sa langue aux colonisés que dans une étendue très limitée, très

utilitaire et très rapide. Ce fait comporte une signification symbolique, comme l'a suggéré William Shakespeare déjà dans sa pièce *La Tempête*, dans laquelle le colonisateur blanc Prospero enseigne sa langue à ses esclaves Caliban et Ariel seulement pour qu'il puisse leur donner des ordres et les contrôler, tout en cachant la véritable richesse dans ses livres magiques. D'une manière analogue, dans de nombreux pays, des pidgins ont surgi du contact linguistique, c'est-à-dire des langues réduites à une capacité d'expression limitée, ne servant qu'à des fins de compréhension spécifiques.

Le résumé des effets de la colonisation, nous l'espérons, a montré que ce phénomène n'est pas complètement noir et blanc. Personnellement, nous considérons qu'il serait erroné de prétendre qu'elle n'a pas eu d'aspects positifs et n'a pas fait avancer l'Afrique vers la modernité. En fin de compte, cependant, les aspects négatifs prévalent. Mis à part le fait que la colonisation a apparemment servi les intérêts des puissances coloniales et que les avantages pour l'Afrique relevaient plutôt d'un effet secondaire, nous ne pourrions plus jamais juger si et comment l'Afrique aurait évolué si elle n'avait pas été touchée par la colonisation. Il est indéniable que l'effondrement de la situation précoloniale s'est produit sur pratiquement tous les plans : politique, éducatif, culturel, linguistique, industriel et agricole. Il reste, nonobstant, que les conséquences les plus graves de la colonisation sont symboliques, concernant les relations inégales entre les colonisateurs et les colonisés, les effets de la subjugation et de l'humiliation de populations entières en Afrique. Elles ont persisté jusqu'à nos jours et se manifestent entre autres par l'identité troublée des « enfants de la post-colonie », l'un des sujets de ce livre.

Pour résumer, nous pouvons dire que le colonialisme a influencé d'une manière importante le continent africain et ses conséquences se font toujours sentir au niveau politique, économique, culturel et littéraire. La littérature postcoloniale n'est qu'un reflet du passé mouvementé du continent. De surcroît, le centralisme français, ainsi que l'idéologie de sa mission civilisatrice et de son extension impérialiste auraient pour conséquence la situation actuelle des pays africains postcoloniaux, de la francophonie en général, mais aussi de la diaspora contemporaine. L'image de la supériorité des colonisateurs français est toujours présente dans l'imaginaire colonial *et* postcolonial. Comme le dit Vojtěch Šarše:

[c]e processus de l'imposition des valeurs françaises, qui s'enracinaient peu à peu dans les colonies, contribuait en grande partie à la centralisation du pouvoir dans l'empire colonial français. Les regards des nations coloniales étaient fixés vers la Métropole, plus exactement vers Paris en tant que la source des valeurs positives d'une civilisation avancée. Dès le début du XIX^e siècle quelques habitants étaient pourtant importés justement à Paris pour le divertissement des Européens : chanteurs africains, dan-

seuses et [à partir des années 1920] musiciens de jazz éblouissaient le public comme par exemple dans la représentation *Revue-Nègre* au théâtre des Champs-Élysées. (Šarše 2018, p. 17, notre traduction)

Cette relation ambivalente, mélange de l'admiration, du refus et de la haine envers le colonisateur reste encore de nos jours présente chez les enfants de la post-colonie, qui continuent à accuser l'ancien colonisateur d'hypocrisie et de supériorité dissimulée, quoi de façons plus nuancées que par le passé.

2.3 La question de la F/francophonie et des littératures francophones

L'un des héritages du colonialisme français, que nous venons de résumer en quelques détails dans les pages précédentes, qui a survécu jusqu'à nos jours et qui pour de nombreux critiques représente sa continuation néocoloniale, est la francophonie. Pour Jean-Marc Moura « [l]'une des difficultés majeures tient au fait que la critique postcoloniale rencontre cette institution politique, linguistique et littéraire qu'est la francophonie » (Moura 1999, p. 5). Dans cette partie, nous tenterons de décrire en quoi consiste le caractère problématique de cette institution, en quoi la Francophonie politique, avec majuscule, se distingue de la francophonie, avec un « f » minuscule, c'est-à-dire la francophonie culturelle et littéraire. Nous verrons également si le fait linguistique peut servir à une définition de ce qu'on désigne comme littérature francophone ou littératures francophones.

Le terme francophonie a été utilisé pour la première fois par le géographe Onésime Reclus dans certains de ses ouvrages (*France, Algérie et colonies*) dans les années 1880 et 1890 où il préconisait l'expansion coloniale. L'originalité de ses idées réside précisément dans l'importance qu'il attache à la langue comme élément clé du projet impérialiste français. Selon Reclus, le prestige de la France et ses valeurs culturelles étaient inextricablement liés à la langue française. Des vues impérialistes similaires et une fierté nationale coïncidaient plus ou moins avec la date de la Conférence de Berlin de 1884–1885, déjà mentionnée, qui est généralement considérée comme le début de la soi-disant « division coloniale de l'Afrique ». La Conférence de Berlin a marqué également le centenaire d'un autre événement moins connu mais non négligeable dans le cadre de ce débat : la publication du *Discours sur l'universalité de la langue française* de Rivarol en 1784. Dans cet éloge, Rivarol démontre non seulement l'importance du français, mais continue même à généraliser en prétendant que le français porte des valeurs universelles qui méritent d'être partagées avec l'ensemble de l'humanité. Cette

vision du français comme langue universelle et médiatrice de la « mission civilisatrice » a été l'un des principaux moteurs de la colonisation française. Ainsi, les valeurs républicaines homogénéisantes ont été ajoutées à l'universalité, ce qui a donné aux diffuseurs de la langue l'autorité supplémentaire d'une mission de civilisation linguistique. Citons Jean-Marc Moura, dont les mots viennent corroborer l'idée de l'universalisme :

Cette francophonie officielle exalte l'universalisme : Mariage de l'idéal républicain français et du concept de civilisation « de l'universel venu d'Afrique ». C'est ce métissage qui fait sa force. Elle est « nord », elle est « sud ». Pourquoi pas ? Mais le plus souvent, cet universalisme fait de la France le centre du monde, de Paris le centre de la France et la francophonie devient alors l'un des piliers de cette France mondiale. Avec une ironie toute swiftienne, David Murphy peut reconnaître dans cette francophonie, une nouvelle forme de religion. (Moura 1999, p. 7)

À première vue, le sens du mot « francophone » est relativement simple. Il est principalement compris comme synonyme de « parlant français » ou de « utilisant le français comme un moyen d'expression ». Mais précisément parce que le français est parlé dans de nombreux contextes et situations différents à travers le monde et précisément pour cette raison, en considérant le contexte historique du colonialisme, il s'avère que le mot « francophone » dépend largement du contexte dans lequel il est utilisé. Ainsi, le mot « francophone » se réfère à « parlant français » d'une manière similaire à l'utilisation de termes tels que « anglophones » pour désigner ceux qui parlent anglais ou bien « hispanophones » pour les utilisateurs de l'espagnol ou d'autres groupes similaires, même si « les mots d'anglophonie, d'hispanophonie, de lusophonie, d'arabophonie ne sont presque pas utilisés pour le fait de s'exprimer en anglais, en espagnol, en portugais, en arabe, sans connotations idéologiques ou politiques. » (Combe 2010, p. 40) Nonobstant, bien que ces derniers termes restent relativement neutres, chacun décrivant une communauté d'utilisateurs d'une langue particulière, le terme « francophone » a connoté au fil du temps un certain nombre d'autres significations idéologiques et politiques. Dominique Combe va plus loin pour remettre en cause la neutralité du mot « francophone », en disant que « ce sens neutre existe également en français, il est dûment répertorié dans les dictionnaires, mais il s'applique à des contextes techniques limités qui intéressent surtout le linguiste ou le professeur de langues. » (Combe 2010, p. 40)

En fait, si l'on regarde l'usage plutôt que la sémantique du mot, on constate que l'on utilise le mot « francophone » dans des contextes assez différents. Dans une première acception, comme si le mot « francophone » servait en quelque sorte à élargir la portée des mots « France » ou « français », on note un élargissement de la frontière de la France vers ses anciennes colonies. Une utilisation

similaire du mot « francophone » détourne l'attention des questions du sens du mot et se concentre davantage sur les extensions géographiques de l'Hexagone. Il est intéressant de noter que dans une expression comme « La France et le monde francophone », le mot qui domine paraît toujours être « la France ». Comme si la source de l'autorité restait le terme « France » ou « français », tandis que le terme « francophone » ne servait qu'à étendre l'applicabilité de cette autorité à d'autres lieux et à d'autres situations, dans le sens de l'hégémonie néocoloniale. Dans un autre contexte, le mot est étroitement lié au monde postcolonial. Après les décolonisations, à l'instigation des politiciens tels que Senghor, Diouri ou Bourguiba, cet adjectif a commencé à représenter la relation des personnes qui ne sont pas nés en France envers la France et les Français. C'est par cet adjectif qu'on désigne les auteurs provenant des anciennes colonies, écrivant en français. Dans ce sens, on ne peut pas faire abstraction de la réalité postcoloniale et de l'institutionnalisation de la francophonie, à l'instigation des dirigeants des nouveaux pays décolonisés tels que Senghor ou Bourguiba après 1960.

Or, il existe un débat relativement important sur les aspects institutionnels, administratifs et politiques de ce que nous pourrions appeler « francophonie officielle » ou « Francophonie ». L'histoire et la politique des institutions francophones ne font pas l'objet de ce livre, mais c'est certainement un domaine de recherche important, et il est bon de savoir au moins s'il s'agit de ce qu'on appelle « littérature francophone ». Une grande partie du discours célébrant la France « officielle », par rapport aux pays francophones de l'ancienne colonisation, continue d'être dominée par un esprit néocolonial. Elle se caractérise par une tendance à homogénéiser les intérêts français et francophones et à les unir sous l'égide de la Métropole, ne serait-ce qu'en les opposant au monde anglophone. Tout comme les ambitions impériales françaises et britanniques avaient été motivées par la concurrence, qui à son tour avait conduit à la création de leurs empires respectifs, les processus de décolonisation coïncident avec les efforts parallèles des anciennes puissances coloniales pour maintenir le pouvoir et leur influence. Une comparaison avec la Grande-Bretagne s'impose. Cette puissance coloniale a créé le Commonwealth peu après la Seconde Guerre mondiale. Cela a pris plus de temps à la France mais plus tard, elle a également réalisé l'importance de la création d'une Francophonie comme son propre réseau d'anciens territoires coloniaux. Ce qui semble parfaitement clair, c'est que les anglo-saxons et leur réseau politique, culturel et littéraire restent en concurrence directe avec les intérêts francophones, c'est que l'institution de la Francophonie est un élément important de la politique française et qu'elle est tellement reliée avec la réalité géopolitique qu'elle va bien au-delà de la réalité linguistique et culturelle. S'il est vrai que ce qui a réuni les partenaires de la Francophonie était le tissu du langage commun décrit ci-dessus, il est également possible que la nature asymétrique des relations de pouvoir entre le centre et la périphérie, c'est-à-dire l'écrasante domi-

nation économique et politique de la France sur les partenaires les plus faibles, soit la réelle raison pour laquelle cette connexion se poursuit par le biais de la francophonie politique. Le discours unificateur de la Francophonie officielle fait bien sûr partie du processus de formation et du maintien d'un mythe, qui sert à soutenir idéologiquement la connexion susmentionnée.

Dans ce dernier contexte, les mots « francophone » et « francophonie » sont donc couramment utilisés en opposition pour désigner le contraste entre la France métropolitaine, les Français d'un côté et les autres locuteurs de cette langue de l'autre. Le mot « francophone » est donc lié à une identité inachevée, stigmatisante, caractérisée par l'hybridité et par la diversité, qui peut mener, chez les ex-colonisés du Sud par exemple, à un sentiment d'infériorité et, finalement, peut-être, d'exclusion plutôt que d'appartenance. Cependant, ce n'est pas le discours homogénéisant de la francophonie officielle qui va à l'encontre de l'inclusivité. Bien au contraire cette inclusion se fait par assimilation. C'est un constat fondamental pour comprendre non seulement le fonctionnement de la F/francophonie, mais aussi de la position des auteurs contemporains appelés francophones sur la scène de la littérature écrite en français. Le plus intéressant est de ce point de vue l'ambiguïté de la F/francophonie. Il est clair que ces deux approches du concept sont incompatibles et laissent de la place à l'interprétation de la tension systématique entre l'exclusion et l'inclusion, l'assimilation et l'intégration, entre le centre et la périphérie.

Il est clair que les deux usages contradictoires du mot « francophone » évoqués relèvent de deux manières complètement différentes de considérer la francophonie : d'un point de vue hiérarchique, la première pourrait être vue comme une version du haut en bas mettant l'accent sur une vision unifiée rayonnant depuis le centre français ; la seconde est une version de bas en haut qui valorise et célèbre la diversité pour son propre bien et parallèlement, remet en question l'autorité républicaine du centre. Il est fort probable que le premier usage n'a jamais cessé de dominer le discours politique institutionnalisé de la Francophonie. La volonté de conserver son influence, son pouvoir et son contrôle, ainsi que de défendre et de promouvoir les intérêts français, a soutenu la première signification de la Francophonie dès le début de la décolonisation. La deuxième signification a été préservée dans le domaine de la pratique culturelle et de la production culturelle. Elle est donc directement pertinente pour notre étude de la scène littéraire francophone en exil. La position inférieure des membres francophones de la communauté reflète ainsi la réalité historique dans laquelle la relation entre les Français et les francophones s'est progressivement développée, et en même temps nous permet de comprendre non seulement le fonctionnement du monde francophone d'aujourd'hui mais aussi la culture et la littérature. De plus, l'accent mis sur la « diversité » reflète l'incroyable richesse et variété du monde francophone,

sapant et décentralisant ainsi dans une certaine mesure l'identité française elle-même.

Du point de vue des littératures francophones, on peut même remettre en question le concept même du mot francophone, ainsi que de la francophonie littéraire, vu que « -phone » signifie voix et non pas langue. Dans les années 1950 et 1960 du XX^e siècle, on préférait le mot francité. Mais dans les deux cas, les connotations exprimées par ces termes sont très différentes des connotations du terme « Commonwealth ». La Francophonie désigne un territoire linguistique homogène formé autour d'une langue commune sans pour autant tenir compte de l'hétérogénéité évidente des communautés, des contextes et des situations francophones.

La langue française se manifeste toujours différemment selon les langues partenaires et offre à chaque fois une poétique unique. La question se pose donc de savoir si l'on peut associer l'écriture uniquement sur la base du fait qu'elle est écrite dans la même langue. Est-ce vraiment un critère pertinent ? Et comment est-ce utile pour la critique littéraire ? Une recherche dans ce domaine peut-elle conduire à des résultats tangibles ? Ces questions nous mènent à des recherches autour de la problématique de la francophonie littéraire, qui ont déjà été effectuées, notamment chez Beniamino (1999), Tougas (1973) et d'autres. Le premier montre bien les difficultés théoriques du concept de la francophonie littéraire au niveau symbolique, social, historique, politique et critique. Il explicite en détail que le discours critique autour de la francophonie littéraire éprouve des difficultés à définir son objet de recherche, ainsi que son appellation (littérature d'expression française, littératures francophones, littératures du sud, littératures émergentes, etc.) et esquisse la problématique autour de trois axes : l'espace, l'histoire littéraire et la langue. Ces trois points représentent un enjeu majeur du fait que la francophonie littéraire s'insère, comme nous l'avons suggéré, dans le cadre plus vaste de l'héritage de la colonisation, auquel elle est inextricablement liée. Cet héritage a mené au fait que le discours sur les littératures francophones se base sur une approche spatiale, plutôt que temporelle et historique. Toujours est-il que même l'espace et la définition des littératures africaines nationales demeurent problématiques, vu les frontières artificielles, qui renvoient encore à la politique de la domination coloniale, qui ne correspondent d'ailleurs pas à l'extension de la langue française. Esquisser une histoire de la francophonie littéraire serait tout aussi problématique, car celle-ci est inséparable de l'histoire coloniale, violente et dirigée à partir de la métropole française. Troisièmement, l'analyse littéraire basée sur le critère de la langue est aujourd'hui extrêmement controversée, même si chacun sait à quel point le choix de la langue d'écriture par les écrivains francophones est souvent associé à des facteurs complexes, n'ayant que très peu à voir avec le fonctionnement interne du langage.

Vu les obstacles sus-mentionnés sur le chemin de la critique littéraire, de nouvelles approches des littératures francophones et de l'institution de la francophonie littéraire viennent avec l'objectif de rouvrir l'étude des littératures écrites en français en examinant et en actualisant des idées sur l'espace, sur l'histoire littéraire ou sur la langue. Une des approches propices de la critique serait donc celle des études postcoloniales. La théorie postcoloniale montre comment la poétique et l'esthétique des œuvres ont été influencées et continuent d'être influencées par l'héritage colonial et le contexte socioculturel de la domination coloniale. Un travail critique important a été fait dans ce sens par la critique anglo-saxonne, notamment par un des ouvrages fondateurs de la théorie postcoloniale *The Empire Writes Back* de Ashcroft, Griffiths et Tiffin (1989). C'est notamment Jean-Marc Moura qui s'inspire de cette critique pour la recontextualiser et pour la porter en France (1999) mais il y a d'autres chercheurs et écrivains francophones, qui sont plus ou moins directement influencés par la théorie et critique postcoloniale, tels que Boniface Mongo M'Boussa, Justin Bisanswa, Guy Ossito Midiohouan ou Romuald Fonkoua. La richesse des arguments serait surplombée par deux perspectives, l'une centrifuge, cherchant à décentrer les études littéraires francophones, l'autre centripète, qui propose de relier les langues et les disciplines. Les deux perspectives respectant la même logique, celle du pluralisme (Riffard 2006). La première approche consisterait à s'éloigner de la dichotomie du centre et de la périphérie, de la notion des littératures nationales, qui présuppose implicitement un centre. Pourquoi ne pas parler de la littérature française tout court ou des littératures du Sud, comme le suggère Pierre Halen (2003) ?

Pour résumer, en utilisant le mot « francophone » nous ne cherchons pas nécessairement le sens concret et précis, mais plutôt le rapport du locuteur à sa propre réalité ou à une réalité étrangère. En d'autres termes, le terme « francophone » évoque inévitablement une relation ou un ensemble de relations, entre les habitants du centre et de la périphérie ou entre les habitants de la périphérie eux-mêmes. Lors de l'examen de textes littéraires, cela signifie être très attentif aux attitudes : qui parle, d'où il parle et dans quel but, tenir compte des contextes historiques et culturels pour ne pas négliger la différence et l'altérité et pour éviter l'ethnocentrisme en imposant ses propres valeurs et hiérarchies aux autres. Toutes ces questions s'inscrivent dans la vision de la littérature francophone comme littérature postcoloniale et non comme une ramification exotique de la littérature nationale française. Nous essaierons également de prendre ce fait en considération lors de l'analyse de textes concrets de l'Afrique francophone subsaharienne.

2.4 Constitution du champ littéraire africain. Littérature coloniale et anticoloniale

Les racines de la première littérature africaine se trouvent apparemment dans la haute Antiquité, en particulier dans l'Égypte ancienne. Les épopées et les histoires transmises oralement témoignent de l'importance sans précédent de la tradition orale à travers le continent, qui dure pendant des siècles. La littérature orale, « source inépuisable des interprétations du cosmos, des croyances et des cultes » (Kesteloot 2004, p. 13), a donné naissance à des mythes, des légendes et des contes, dont la richesse et la variété n'a été découverte qu'au fur et à mesure.

Nous devrions garder à l'esprit qu'avant les colonisations, les sociétés africaines précoloniales regorgeaient d'immenses richesses en termes de contes, d'histoires épiques, de généalogies, de mythes fondateurs et de proverbes populaires. Les traditions orales sont liées aux performances et aux interprètes, ainsi qu'aux situations de la vie comme des naissances, des rituels d'initiation, des mariages, des funérailles, etc., dans lesquelles l'interaction sociale est soutenue par l'expression verbale, constitutive de la littérature orale. Bien que cela n'ait pas toujours été compris par les premiers colonisateurs, l'absence de littérature écrite ne signifiait nullement l'absence absolue de culture. Au contraire, les porteurs de tous les « textes » clés de la culture subsaharienne n'étaient pas les livres, mais les êtres humains, plus précisément, les griots, qui combinaient les fonctions de chanteur, généalogiste, musicien et poète.

Si nous regardons la littérature africaine écrite en français, telle que nous la comprenons dans le monde occidental, sa naissance remonte à la période entre les guerres mondiales. Afin de mieux comprendre le passé et le présent des littératures africaines francophones et leur formation progressive, un concept bien connu de la théorie littéraire semble être celui du champ littéraire conçu par le théoricien et sociologue français Pierre Bourdieu, qui offre un outil théorique approprié même dans le contexte de l'Afrique subsaharienne.

Selon le critique français, la littérature et ses agents représentent un monde relativement autonome qui a ses lois et des types spécifiques de capital qui constitue l'enjeu de la compétition entre les agents. À la différence des théories marxistes, Bourdieu pose un regard beaucoup plus large sur le capital, qui peut être non seulement économique mais aussi culturel ou symbolique. En même temps, il considère égaux le capital économique et le capital culturel. C'est justement le capital culturel dont il est question. Il s'agit notamment de sa transformation en un capital symbolique, qui consiste dans l'appréciation ou de la sanction de l'auteur ou du critique dans le champ littéraire. L'espace du champ littéraire jouit donc d'une certaine autonomie, mais il est aussi le résultat d'une médiation spécifique

par laquelle des déterminations externes sont appliquées à la production culturelle. Entre la classe productrice et la classe consommatrice de la littérature, il y a tout un espace social, composé de nombreux facteurs déterminants. Cet espace définit constamment le sens des exigences et des demandes sociales. Le champ littéraire au sens large se présente donc comme un domaine de relations dont la position ne peut être comprise que par un champ de positions, notamment un ensemble structuré de manifestations d'agents sociaux impliqués dans ce domaine, des manifestations exprimées dans des œuvres littéraires ou artistiques, des manifestations politiques : discours ou polémiques.

Comme le constate János Riesz (2007), ainsi que d'autres critiques, la situation des littératures africaines en langues européennes est caractérisée par un fait fondamental, à savoir que la part décisive des institutions attribuant de la valeur à l'œuvre littéraire ou autre, est domiciliée dans le centre métropolitain, et non à la périphérie africaine : dans les maisons d'édition, dans les jurys qui décernent des prix littéraires en « France métropolitaine », dans les médias, les journaux ou les magazines qui assurent la critique des nouvelles publications. En Afrique comme en Europe, le domaine littéraire est toujours un lieu d'affrontements entre deux principes de hiérarchisation : le principe hétéronome qui traduit la domination de ceux qui disposent d'un pouvoir politique ou économique ; et un principe autonome qui dépend de la mesure dans laquelle le domaine littéraire peut imposer ses propres normes et sanctions à l'encontre de tous les producteurs de biens culturels. Le degré d'autonomie varie considérablement selon la période et selon les traditions nationales ou locales : en Afrique, par exemple, elle passe d'un régime colonial à un autre, d'un régime politique à un autre. Comme une grande partie de la production littéraire africaine a lieu ailleurs, la pression du champ politique sur le domaine littéraire s'exerce souvent indirectement. Selon Bourdieu, la question fondamentale des luttes littéraires est l'obtention du monopole de la légitimité littéraire. Selon Riesz

Dans la plupart des pays africains, contrairement à l'histoire littéraire européenne, cela n'implique pas seulement un monopole du pouvoir associé à l'autorité de l'auteur, mais c'est surtout le pouvoir de déterminer les conditions de la production littéraire, qu'elle soit orale, écrite ou imprimée, fixer des lieux de production dans le même pays ou ailleurs, imposant des conditions de consommation. (Riesz 2007, p. 26)

Comme le domaine littéraire francophone n'est pas un domaine cohérent, Pierre Halen propose plutôt le terme de « système littéraire » qu'il préfère au terme de « champ littéraire » en raison de l'absence de relations entre l'une et l'autre extrémité du domaine. Il affirme que « le système littéraire français existe et englobe toute production qui ne vient pas directement du niveau local et qui ne sont pas présentées comme françaises » (Halen 1995, p. 24) et tente de dé-

crire les relations de dépendance des systèmes littéraires africains à l'égard du domaine littéraire français. Il nomme ces systèmes comme des périphéries ou comme des marchés (Halen 1995, p. 139) et les décrit comme des espaces d'entrée au champ central, sujets à de fortes contraintes. Halen évoque le contexte du système de production et de réception et sa nécessité de s'adapter à :

l'interface qui forme la relation entre le centre et la périphérie. Par rapport aux auteurs français, les auteurs originaires d'Afrique sont obligés de jouer la carte de la différence exotique, par exemple, pour laquelle ils sont redevables au « différentialisme » colonial, c'est-à-dire la différence fondamentale entre le colonisateur et colonisé. (Halen 1995, p. 30)

Le concept du « différentialisme » de Halen est très pratique pour analyser la francophonie littéraire, car l'idéologie française, avec la politique d'assimilation, reposait sur l'inégalité nette entre la France et ses pays colonisés. Si, cependant, pour décrire la littérature africaine dans les langues européennes par rapport à la littérature européenne, nous adoptons comme principe d'analyse le concept de « champ littéraire » au sens compris par Bourdieu, qui est plus répandu malgré un certain flou définitionnel, nous pouvons, avec János Riesz, identifier trois unités historiques principales ou « configurations de base du champ ». (Riesz 2007, p. 28) La première partie de la configuration littéraire appelée « sous des yeux occidentaux » correspondrait au cas où la littérature européenne sur l'Afrique détiendrait un quasi-monopole du discours sur l'Afrique dans les langues européennes. La deuxième partie, « prise de conscience noire », correspondrait à une phase de prise de conscience croissante de cette situation, ce qui lui permettrait d'être remise en cause. La troisième partie, « puissance noire », correspondrait à la naissance et à l'institutionnalisation de la littérature africaine authentique, qui se libère de plus en plus de ses dépendances européennes, prétendant être avec son « champ littéraire » africain constitué séparément. (Riesz 2007, p. 28). Ces trois champs littéraires qui se recoupent en partie pourraient dans leurs grands traits correspondre à la littérature coloniale, anticoloniale et postcoloniale.

Initialement, l'Afrique est représentée dans les littératures des puissances coloniales principalement par des romans d'aventure, de voyage ou généralement exotiques. Comme on peut le constater, les œuvres littéraires en français sont, à des exceptions près, écrites par des auteurs originaires de France. Néanmoins, la période du roman colonial se recoupe avec le début de la création d'auteurs originaires directement d'Afrique. Une rupture fondamentale de la constitution de la littérature africaine francophone vient avec la Première Guerre mondiale, qui rend possible un changement décisif dans le « domaine littéraire » africain et dans la détention du « pouvoir symbolique », qui réside dans la représentation littéraire du continent africain et de ses

peuples. Le recrutement de soldats africains par les puissances européennes, d'abord en nombre réduit et sur une base plus ou moins volontaire depuis le milieu du XIX^e siècle, ensuite massif et forcé depuis le début du XX^e siècle et surtout pendant la Première Guerre mondiale, a profondément marqué l'histoire africaine et européenne. (Riesz 2007, p. 28) Cet événement a apporté une nouvelle dynamique à la relation entre l'Europe et l'Afrique. Dans l'empire colonial français ouest-africain, le recrutement forcé de milliers de jeunes représentait une intervention profonde en particulier dans la vie des paysans qui résistent et se rebellent de plus en plus. Du côté des colonisateurs, le recrutement massif de soldats africains a conduit à un changement de la politique coloniale française qui était obligée de faire des promesses. Lorsque ces promesses ne pouvaient être respectés au détriment du risque d'effondrement de toute la structure coloniale, la résistance se faisait de plus en plus claire du côté africain et des revendications de plus en plus radicales se laissaient entendre. Selon Riesz, le fait que les Africains aient été en contact quotidien avec des parties de la population européenne pendant la longue période de la guerre et au cours des années suivantes ne restait pas sans conséquences de part et d'autre de la Méditerranée. En regardant de près, le monde européen a perdu une grande partie de son mythe de supériorité ; les soldats africains ont cessé d'apparaître comme des sauvages ou des barbares non civilisés : en guerre ils étaient tout aussi humains et vulnérables que leurs compagnons de combat ou leurs adversaires européens. (Riesz 2007, p. 28)

La naissance de la littérature africaine proprement dite remonte à l'entre-deux-guerres, avec des œuvres comme *Les trois volontés de Malic* d'Ahmadou Diagne (1920), *Force-Bonté* de Bakary Diallo (1926) ou *L'Esclave* de Félix Couchouro (1929). Cette littérature se libère peu à peu du carcan de la littérature appelée « coloniale », puis elle perdra son statut de littérature en tant que document géographique ou ethnologique pour s'affirmer progressivement comme une écriture autonome. Une rupture fondamentale se produit avec le roman *Batouala, véritable roman nègre* (1921) de René Maran. Il s'agit d'une critique virulente des excès du colonialisme français, même si Maran ne condamne pas encore le colonialisme en tant que système. Ce roman est considéré comme l'un des précurseurs de la *négritude*, il a directement influencé Senghor et d'autres auteurs africains et européens. Selon Jacques Chevrier, « [e]n tant que roman, l'œuvre, d'une incontestable qualité littéraire, se réclame à l'évidence de l'esthétique naturaliste dont elle transcende pourtant les limites parfois étroites par un vigoureux souffle poétique. [...] Derrière [les hommes blancs] se profile une réalité coloniale autrement impitoyable, et dont les signes irrécusables sont l'exploitation systématique des autochtones et le mépris le plus total pour les traditions. » (Chevrier 1984, p. 27-28) Cette critique s'est d'ailleurs attiré les foudres de l'administration coloniale, qui a en interdit la diffusion en Afrique et a persécuté son auteur.

Le premier « roman » écrit par un Africain des colonies françaises, *Force bonté* de Bakara Diallo, du Sénégal, est l'histoire autobiographique d'un tirailleur sénégalais qui, malgré les mauvais traitements n'a pas perdu foi dans la civilisation française. La littérature coloniale française, qui continue de monopoliser le discours sur l'Afrique remis en cause par ces romans, répond en publiant un grand nombre de romans noirs avec en sous-titre « réel », « vrai », « authentique », et en créant des prix pour la littérature coloniale, s'éloignant ouvertement de l'ancien exotisme. Ce sont ces romans, écrits par des fonctionnaires ayant une expérience de l'Afrique ou soutenus par des préfaces « réelles » pertinentes, qui déterminent l'image française, et donc le champ littéraire, de l'Afrique entre les deux guerres mondiales. En outre, et en réponse à ce phénomène, la littérature africaine en langues européennes évolue et, tout en restant dans l'esprit de l'imitation des modèles européens, elle progresse vers la constitution d'un véritable champ littéraire composé d'œuvres autonomes. (Riesz 2007, p. 30)

Quant aux auteurs eux-mêmes, les critiques les répartissent *grosso modo* en quatre générations : une génération de pionniers, notamment des poètes du mouvement de la *négritude* (Césaire, Senghor, Damas), des écrivains autour de l'indépendance africaine (Laye, Beti, Oyono, Kane), la génération après les indépendances (Kourouma, Ouloguem, Tansi, Lopes, Sassine, Mudimbe, Monénembo) et la génération qui est entrée sur la scène littéraire après 1980 et qui fait l'objet de nos recherches (Mabanckou, Bugul, Beyala, Tadjou, Diome, Tchak, Efoi). Nous introduirons en bref quelques auteurs et quelques tendances précédentes formant une effervescence de culture imaginaire pour les auteurs contemporains. Brièvement, dans cet espace limité, nous nous concentrerons avant tout sur le mouvement de la *négritude*, qui nous paraît fondamental pour la suite, ainsi que sur certains auteurs déjà « classiques », qui se sont établis en littérature africaine peu avant la période des indépendances, ainsi que quelques auteurs des post-indépendances.

2.5 La négritude – un mouvement jalon pour la littérature francophone

Au cours des quatre ou cinq dernières décennies, les écrivains de l'Afrique subsaharienne ont publié une quantité remarquable de littérature francophone intéressante, sans avoir pourtant créé un imaginaire partagé et sans avoir créé un ensemble littéraire unifié. Cet ensemble est en quelque sorte présent pour la première fois dans la production littéraire caractéristique du mouvement de la *négritude* des années 1930 et 1940. Il est le résultat d'une rencontre d'écrivains noirs d'Afrique, des Antilles et de Madagascar, pour la plupart élèves d'écoles prestigieuses qui tentent d'affirmer leur propre identité culturelle par le biais de

la langue française. On parle souvent de la « sainte trinité » des pères fondateurs de la négritude, à savoir le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, le Martiniquais Aimé Césaire et le Guyanais Léon Gontran Damas. Le mouvement comprend également d'autres auteurs, dont le Guadeloupéen Guy Tirolien, le Sénégalais Birago Diop et le Haïtien René Depestre. Il répond à l'aliénation existentielle et culturelle des Noirs, largement due au colonialisme. Ses membres expriment la volonté de l'émancipation de l'homme noir et luttent pour une identité noire et une appartenance culturelle partagée définie par une histoire commune, qui mêle humiliation, souffrance, frustration, esclavage, commerce noir, mais aussi racines africaines communes, traditions ancestrales magiques, expérience pré-coloniale mythique et enfin Afrique comme espace identitaire unificateur. Pour Chevrier, ce mouvement est une réaction à la situation coloniale en Afrique d'avant 1960, il s'agit à la fois de l'expression d'une race opprimée, de la manifestation d'une manière d'être originale, d'un instrument de lutte et d'un outil esthétique. (Chevrier 1984, p. 39 - 40) Politiquement, ce mouvement est fortement de gauche, inspiré par le marxisme et le communisme. Il s'agit essentiellement du rejet du colonialisme et de ses conséquences, ainsi que d'une lutte pour l'égalité de la race noire. L'égalité ne peut fondamentalement être atteinte que par l'unité de tous les noirs. Du point de vue littéraire, le mouvement n'est pas tout à fait original, il s'inspire de la fécondité littéraire et culturelle de la *Harlem Renaissance* aux USA, et notamment à New York, et de sa présence à Paris au cours des « années folles », à savoir les années 1920, grâce à des auteurs comme Claude McCay et Langston Hughes. D'autres influences importantes étaient, par exemple, celles du jazz et des poètes décadents de l'époque précédente.

Le mouvement s'est concentré sur l'expression de la culture noire et il s'est tourné vers les racines culturelles africaines pour son inspiration spirituelle, alors qu'il faisait face au défi de la vision occidentale de la culture, colonisatrice de l'imaginaire commun et s'imposant comme une norme universelle. Le poète et homme d'État sénégalais Léopold-Sédar Senghor et le Martiniquais Aimé Césaire étaient tous deux étudiants à Paris à la fin des années 1930. Dans ce fait déjà, on constate un des paradoxes les plus évidents de la scène littéraire africaine, celui de s'être appuyée, dès le début, sur Paris en tant que théâtre des échanges culturels. La carrière de Senghor illustre d'ailleurs quelques paradoxes et contradictions qui caractérisent la littérature africaine francophone. Il a été le premier Africain à réussir l'agrégation, il a su adopter la culture et la langue françaises sans pour autant avoir complètement remplacé sa culture wolof d'origine. Senghor apparaît ainsi comme un parfait exemple de l'« entre-deux-rives ». Il a pleinement profité des opportunités offertes par l'accès au système éducatif français. Après la guerre, il a combiné une carrière d'écrivain avec une carrière politique, d'abord à l'Assemblée nationale et plus tard comme le premier président du Sénégal (1960-1980). De surcroît, il a été élu à l'Académie française en

1983. D'une part donc, Senghor semble incarner la participation à la politique métropolitaine d'assimilation culturelle, qui s'est finalement transformée en diverses formes de néocolonialisme. En revanche, sa poétique est marquée par la résistance plutôt que par un accord tacite avec le *statu quo*. Les valeurs culturelles africaines caractéristiques ainsi que la dynamique de la civilisation africaine sont mises en relief dans les nombreux recueils de poésie qu'il a publiés à partir des *Chants d'ombre* (1945). L'affirmation des valeurs culturelles noires est formulée à travers la langue européenne et diffusée par les éditeurs parisiens. La connaissance des thèses de base du mouvement de la négritude auprès d'un public plus large a été rendue possible grâce à plusieurs revues, souvent éphémères, *La Revue du monde noir* (novembre 1931 – avril 1932), *Légitime défense* (un seul numéro en 1932) et *L'Étudiant noir* (1934 – 1940), mais aussi grâce au soutien du grand intellectuel français Jean-Paul Sartre, qui a écrit la préface de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* (1948) de Senghor. Comme de nombreux critiques l'ont souligné, la thèse de la *négritude* comme forme de contre-discours attaquant l'impérialisme culturel occidental a été formulée et diffusée de manière à se rapporter davantage aux cultures occidentales qu'à celles d'origine africaine. C'est également le public cible qui est problématique, car il est apparent que ce ne sont pas ceux dont le mouvement défend l'émancipation : la population noire de l'Afrique. Le genre de la poésie et une langue française difficile, voire hermétique, s'adresse davantage aux lecteurs instruits d'Europe, parmi lesquels les Africains représentent une grande minorité. La critique visait cependant non seulement ce paradoxe patent du lectorat, mais aussi l'essentialisme racial voire raciste, qui est à la base de la philosophie du mouvement. Il s'agirait d'un racisme « à l'envers », quoique Sartre y voit la négation de la négation du nègre. D'ailleurs, le racialisme latent de la négritude a été à la source de la remarque ironique de l'auteur nigérian Wole Soyinka, qui a dit que « le tigre ne réclame pas sa tigritude, il bondit sur sa proie et la dévore ». Malgré ces critiques partielles, il faut comprendre la naissance et l'existence de la négritude dans son contexte historique et souligner la signification immense, réelle et symbolique, dans le cadre de l'émancipation de la littérature africaine écrite en français, ainsi que de la prise de conscience de l'identité noire.

2.6 Les indépendances... et après

À partir des années 1950, l'Afrique fut témoin d'une série de bouleversements politiques et sociaux qui étaient des signes avant-coureurs de la décolonisation. Il était de plus en plus évident que les revendications politiques de la *négritude* devaient être prises au sérieux et que l'homme noir était vraiment résolu à se débarrasser du passé colonial. Tous ces grands changements se reflètent dans la

littérature : après le règne de la poésie, de 1939 à 1950, arrive l'âge du roman qui demeurera dominant jusqu'à aujourd'hui. Cette domination du roman s'explique par sa capacité à décrire, à donner une expression plus explicite sur les conditions d'existence des Noirs, à expliquer et analyser davantage que la poésie la nouvelle société qui était en train de s'édifier. Charles Bonn souligne que le roman africain des années 1950 a été toujours réaliste car sa visée était de « projeter la lumière sur la réalité coloniale. » (Bonn 2007, p. 21) Les jeunes écrivains avaient pour but de subvertir les mécanismes de domination coloniale et de montrer la réalité africaine authentique, sans fard. Ainsi Camara Laye, Mongo Beti, Ferdinand Oyono, Sembène Ousmane, Ake Loba, Olympe Bhély-Quenum et bien d'autres entrent sur la scène littéraire pour critiquer la situation coloniale, pour raconter les histoires de l'homme noir au seuil de changements politiques et sociaux, la disparition d'un monde, le conflit de la tradition et de la modernité, le passage de l'enfance à l'âge d'homme, la migration de la campagne à la ville, de la tradition à la modernité, et parfois la migration de l'Afrique vers l'Europe. Ces traversées mènent très souvent à la tragédie, à la désillusion et au sentiment d'aliénation des protagonistes.

D'ailleurs, il est intéressant de remarquer l'amalgame de la littérature et de l'engagement politique de plusieurs de ces écrivains. Parmi les auteurs qui ont plus tard occupé des postes politiques supérieurs comme Senghor, se trouvent les sénégalais Cheikh Hamidou Kane Sénégal, les congolais Jean-Baptiste Tati-Loutard et Henri Lopes et le camerounais Ferdinand Oyono. Cet amalgame de la littérature et de la politique au plus haut niveau peut paraître insolite mais il est la conséquence du système dont la société coloniale a formé ses cadres. Une toute petite minorité de jeunes Africains qui ont poursuivi leurs études après l'école primaire a formé une élite censée coopérer avec les administrateurs coloniaux blancs par le biais des postes de fonctionnaires aux compétences et responsabilités relativement limitées. Le système éducatif français transféré en Afrique était égalitaire et rigoureux, ne faisant aucune concession aux étudiants de cultures diverses. Il n'est donc pas étonnant que ceux, comme Senghor, ayant déjà fait des études dans une université française, aient formé un groupe privilégié dont sont sortis plus tard les dirigeants politiques et littéraires. Il n'est pas non plus étonnant que la littérature anticoloniale qui a commencé à émerger remette en cause le discours de la domination culturelle française soit directement, soit du moins en cherchant à problématiser cette dernière.

L'école, la scolarisation et l'éducation en général figurent souvent dans les textes comme une expérience critique pour les jeunes Africains, car l'école « française » était habituellement l'endroit où ils ont, pour la première fois, rencontré les effets aliénants de l'environnement d'assimilation. Comme le dit Albert Memmi :

Or la très grande majorité des enfants colonisés sont dans la rue. Et celui qui a la chance insigne d'être accueilli dans une école, n'en sera pas nationalement sauvé : la mémoire qu'on lui constitue n'est sûrement pas celle de son peuple. L'histoire qu'on lui apprend n'est pas la sienne. Il sait qui fut Colbert ou Cromwell mais non qui fut Khaznadar ; qui fut Jeanne d'Arc mais non la Kahena. Tout semble s'être passé ailleurs que chez lui ; son pays et lui-même sont en l'air, ou n'existent que par référence aux Gaulois, aux Francs, à la Marne ; par référence à ce qu'il n'est pas, au christianisme, alors qu'il n'est pas chrétien, à l'Occident qui s'arrête devant son nez, sur une ligne d'autant plus infranchissable qu'elle est imaginaire. Les livres l'entretiennent dans un univers qui ne rappelle en rien le sien ; le petit garçon y s'appelle Toto et la petite fille Marie ; et les soirs hiver, Marie et Toto, rentrant chez eux par des chemins couverts de neige, s'arrêtent devant le marchand de marrons. Un de mes anciens camarades de classe m'a avoué que la littérature, les arts, la philosophie, lui étaient demeurés effectivement étrangers, comme appartenant à un monde étranger, celui de l'école. Il lui avait fallu un long séjour parisien pour qu'il commence véritablement à les investir. (Memmi 1973, p. 133)

Tel était le cas, par exemple, du personnage du jeune Camara dans le roman de Camara Laye publié en 1953, *L'Enfant noir*, dont l'enfance est partagée entre deux parcours de vie, celui d'un village traditionnel d'une part et celui d'une ville française de l'autre. La vie du jeune Camara commence naturellement dans le premier environnement où il est progressivement intégré dans un monde étriqué, dans lequel son éducation continue d'être dirigée par son père et sa famille élargie. L'apprentissage dans ce contexte consiste en une série d'initiations. Au fur et à mesure de son adolescence, les circonstances conduisent le garçon à s'éloigner progressivement de la vie traditionnelle. Le roman fait ainsi revivre l'enfance de Camara Laye, un récit coloré par la nostalgie liée à la perte de son passé rural idyllique. L'expérience de Camara est en fait liée au sentiment de perte de tout un univers auquel succède un autre dont la compréhension reste à apprendre. Cela peut être clairement interprété au niveau collectif comme une incarnation des difficultés rencontrées par les Africains et les sociétés africaines sous le régime colonial. Malgré l'absence d'allusions directes au régime colonial responsable de la disparition des modes de vie traditionnels et malgré le fait que les liens entre le sort de l'individu et celui de la communauté tout entière ne soient jamais explicitement établis, l'expérience individuelle renvoie, au moins partiellement, au vécu collectif.

Le fait que le passé idyllique est une construction fictive plutôt qu'un portrait fidèle a été l'une des raisons pour lesquelles le roman a suscité des critiques. Le romancier camerounais Mongo Beti a contribué à l'histoire littéraire avec une réaction très vive, critiquant le fait que le roman, situé à l'époque coloniale, ne contient aucune référence à la réalité politique sous la domination coloniale. Le

roman est relativement schématique et exprime des dichotomies fondamentales bien comprises, par exemple celles entre le passé et le présent, le village et la ville, le mysticisme et la rationalité, l'individu et la communauté.

L'éducation est également le thème central du roman *L'Aventure ambiguë* (1961) de Cheikh Hamidou Kane, où le protagoniste, Samba Diallo, présente le dilemme collectif de son peuple lorsque son mode de vie traditionnel entre en contact avec la culture et les coutumes françaises. Pour Samba Diallo, tout comme pour Camara Laye, le conflit est perçu à travers la scolarité : il fréquente une école coranique traditionnelle avant d'être envoyé dans une école française. Cela le conduira à étudier à Paris, capitale symbolique d'une puissance étrangère qui a colonisé les terres de Diallobé.

Cependant, le roman ne critique pas directement le mal du colonialisme, il ne s'occupe pas des injustices de la domination coloniale. La rencontre des cultures africaine et européenne y est reconnue plutôt comme une conséquence inéluctable des forces historiques : une rencontre inévitable entre l'ancien et le moderne. Ainsi, le roman abandonne le débat de toute critique simpliste du pouvoir colonial. Pourtant, exacerbé par la nostalgie de l'innocence précoloniale perdue, il montre les effets dévastateurs du gouvernement colonial français sur la vision du monde des colonisés. En tant qu'individu exclu de la communauté, Samba Diallo ne survit pas à cette aventure. L'ambiguïté entourant sa mort reflète l'ambiguïté de l'aventure du titre du roman que Samba Diallo a vécue et qui lui a permis de vivre un certain temps entre deux traditions culturelles incompatibles. Sur le plan symbolique, la mort du protagoniste fait comprendre que le mode de vie de la communauté est probablement également voué à l'extinction. Le destin individuel est donc un signe avant-coureur du destin collectif, l'identité collective étant primordiale et l'identité individuelle n'étant qu'un exemple parmi tant d'autres.

Ces deux romans typiques de la période coloniale atténuent les chevauchements politiques et idéologiques de diverses manières et mettent en évidence l'expérience individuelle qui, cependant, reflète plus ou moins l'expérience collective. D'autres écrivains, tels que Mongo Beti, Sembène Ousmane et Ferdinand Oyono, entrés en littérature quelques années avant les indépendances de 1960, ont incorporé une critique politique plus directe dans leur travail. Le premier roman de Mongo Beti, *Ville cruelle* (1954), publié sous le pseudonyme d'Eza Boto, illustre sa conviction que la littérature devrait aborder les réalités spécifiques de la vie sous la domination coloniale et non pas se souvenir de la vie traditionnelle africaine comme d'un paradis perdu. *Ville cruelle* illustre comment Mongo Beti cherche un chemin entre ces deux possibilités. Le protagoniste, un jeune planteur de cacao nommé Banda, à la recherche d'une dot qui lui permettra de se marier, quitte son village pour la ville de Tang. En même temps, le voyage sert à lui ouvrir les yeux sur la cruauté et l'exploitation de la société coloniale. Il est tout aussi critique à l'égard des structures patriarcales extrêmement conserva-

trices qui régissent la vie traditionnelle africaine. Ces thèmes sont développés dans d'autres romans de Mongo Beti, tels que *Le pauvre Christ de Bomba*, *Mission terminée* ou *Le roi miraculé*.

La carrière du compatriote camerounais de Beti, Ferdinand Oyono, n'est pas marquée par le même paradigme. Entre 1956 et 1960, il a publié trois romans en une succession rapide, et en 1985 il a tourné le dos à la littérature et opté pour une carrière de diplomate et enfin d'homme politique. Malgré la courte durée de la carrière littéraire d'Oyono, deux de ses romans, *Une vie de boy* (1956) et *Le Vieux nègre et la médaille* (1956), continuent d'être lus comme des chefs-d'œuvre satiriques et humoristiques visant le colonialisme en tant qu'institution et le gouvernement colonial comme un ensemble de pratiques efficaces et éprouvées. Le protagoniste du premier de ces romans, Toundi, est un jeune garçon naïf dont l'admiration pour ses maîtres blancs – d'abord pour le prêtre puis pour l'administrateur colonial est telle qu'il aspire à l'assimilation, qui est en fait le but même de toute l'entreprise coloniale. Toundi lui-même ne se rend pas compte que la promesse d'une assimilation possible n'est qu'un outil rhétorique pour les colonisateurs afin de justifier la conquête coloniale et non pas une vraie politique sensée et réalisable dans la vie pratique. Les colonialistes n'étant pas dupes de la malhonnêteté de leurs propres positions mensongères, ne considèrent l'attitude de Toundi que comme un jeu ironique, une dérision et une critique de leur propre comportement. Le destin de Toundi est scellé. Les masques de bienveillance habituellement portés par les seigneurs coloniaux sont enlevés, révélant la violence qui leur est toujours disponible pour assurer un pouvoir et une domination durables. Toundi meurt en s'évadant de la prison où ses maîtres ont eu recours à la torture pour réprimer son comportement audacieux. La fausseté et l'hypocrisie, qui sont à la base de la relation entre le colonisateur et le colonisé, sont omniprésentes dans le roman *Le Vieux Nègre et la médaille*. Ayant rendu de bons et loyaux services durant de longues années, le personnage principal Moki recevra la reconnaissance des autorités coloniales, qui décideront de lui décerner une médaille. Moki souffre déjà lors de la préparation de la cérémonie ayant chaussé des souliers trop étroits pour ses gros pieds et endurant longuement un soleil écrasant avant d'être honoré. La scène produit un effet comique sans précédent. Après la cérémonie, enthousiasmé par la dévotion, Moki se saoule, perd sa médaille et doit passer la nuit en prison. L'ironie de la situation ressort, le lendemain, au moment où Moki se présente devant le chef de la police qui ne le reconnaît pas, ce qui, au bout du compte, révèle l'hypocrisie affligeante de toute la cérémonie. Comme Toundi, Moki est puni pour s'être trop rapproché du monde des dirigeants coloniaux et pour avoir cru en leurs fausses promesses.

Après la période d'indépendance, les œuvres les plus significatives de l'Afrique subsaharienne comprennent *Le Devoir de violence* (1968) du malien Yambo Ouologuem et *Les Soleils des indépendances* (1968) d'Ahmadou Kourouma. Le style

d'Ouloguem est provocateur et agressif, essayant de mettre en évidence la responsabilité des Africains pour leurs échecs, tandis que Kourouma examine attentivement le choc entre les sociétés africaines traditionnelles et le modèle de civilisation imposé par les puissances coloniales. En guise d'armes, il utilise l'humour, le grotesque et le langage originel en mélangeant le français et les structures lexicales ou syntaxiques de sa langue malinké. À la fin des années 1970, le désenchantement causé par la désillusion de l'indépendance nouvellement acquise a été transféré à l'œuvre littéraire africaine en général. La critique de la colonisation est ainsi remplacée par la mise en accusation des régimes dictatoriaux qui ont profité du vide politique afin de s'emparer arbitrairement du pouvoir dans la plupart des pays africains indépendants. L'un des auteurs éminents de cette période est le dramaturge et romancier Sony Labou Tansi. Dans le célèbre roman *La vie et demie* (1979), il présente la figure d'un dictateur ubuesque énorme, à la fois monstrueusement menaçant et ridicule. Son roman présente également le personnage de Martial, un rebelle qui ne peut pas mourir, en dépit des efforts du dictateur. La figure du dictateur sous diverses formes et évolutions est, après tout, l'un des traits typiques des années 1960, 1970 et en partie 1980. On peut supposer que les régimes dictatoriaux représentent les conséquences du colonialisme, qui a perdu sa force active mais dont l'héritage postcolonial combine les conséquences d'un pouvoir économique et géopolitique transformé en néocolonialisme, avec les intérêts des puissances mondiales regroupés, cette fois-ci dans le contexte de la guerre froide, pour continuer à piller le continent africain à travers des régimes dictatoriaux.

Dès le début des années 1980, les premières voix féminines, jusque-là quasi inexistantes, se font également entendre, comme *Une si longue lettre* de Mariama Bâ (1979), *La Grève des battus* (1987) d'Aminata Sow Fall, *Le baobab fou* (Šilený baobab, 1983) de Ken Bugul, *G'amarakano* (1988) d'Angèle Rawiri et *Une vie hypothéquée* (1983) d' Anne-Marie Adiaffi. Selon l'éminente critique Lilyane Kesteloot, cette arrivée tardive des femmes dans la littérature africaine est due au fait que dans le paradigme traditionnel qui a survécu en Afrique encore plus longtemps qu'ailleurs, le rôle de la femme a été celui de s'occuper de la maison et non pas d'être éduquée voire d'exprimer ses opinions (Kesteloot 2004, p. 272). Les nouvelles voix féminines répondent d'abord à la position subalterne et à l'aliénation des femmes dans une société patriarcale et souvent polygame, les hommes étant identifiés comme les principaux coupables. Peu à peu, même cette écriture féminine se différencie et s'enrichit thématiquement, comme le montre la sélection des auteures dans cet ouvrage.